

ELECTION DE VOS ELUS A LA CAP NATIONALE DU CORPS DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE



UNE INSTANCE DÉCISIVE POUR VOTRE SITUATION INDIVIDUELLE

Qu'est-ce
qu'une CAP ?



C'est une instance décisive où siègent
les **représentants élus** du personnel
avec l'administration



Je vote pour
un syndicat libre
et moderne

La CAP nationale est
obligatoirement saisie
préalablement aux mutations
d'un département à l'autre,
aux décisions d'avancements,
aux refus sur les temps partiels,
télétravails et sur les sanctions
disciplinaires



Chaque représentant du
personnel a **autant de poids**
qu'un représentant
de l'administration, voilà
pourquoi il est important de
choisir à qui l'on donne sa voix



Je clique FO

FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liste des candidats nationaux

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL PRINCIPAL :

David Peverelli (72)
Catherine Mathieu (21)
Sabrina Munoz (89)
Sylviane Heraud (33)

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL :

Solène Chevrier (44)
Laure Chanel (75)

Dernière minute :

BUDGET 2019

Force Ouvrière a enfin obtenu :

**La mise en place du versement de 23
points NBI pour chacun d'entre vous,
quel que soit son lieu d'affectation**



✓ **Libre et indépendant** face à l'administration

✓ **Un accompagnement** et une **protection** au **quotidien**

✓ Présent dans tous les corps, grades et filières :

En local
En Région
Au national

✓ Ce réseau nous permet un **aboutissement positif et majoritaire** des dossiers examinés en séance

Pourquoi voter FO ?

✓ Les différents échelons permettent un suivi et accompagnement de vos dossiers de manière individuelle au **plus près de vous**

Unis expérimentés et engagés, vos représentants FO vous défendent

- ✓ **POUR** le respect des principes d'égalité de traitement, par une meilleure reconnaissance de la manière de servir et des parcours professionnels
- ✓ **POUR** l'intégration des primes et indemnités dans le traitement et l'alignement de notre régime indemnitaire sur celui des attachés
- ✓ **POUR** plus de transparence sur les conditions d'avancements pour la classe supérieure (nouveaux) et le grade d'assistant(e) de service social principal
- ✓ **POUR** des priorités à des mutations sur des critères sociaux.
- ✓ **POUR** le développement de véritables formations ambitieuses et spécifiques au travail social.
- ✓ **POUR** une réelle grille indiciaire de catégorie A

Nous revendiquons

- ✓ Le maintien des postes d'assistants sociaux sur l'ensemble du territoire ainsi que le renfort des équipes qui ont vu leurs secteurs ou leurs activités augmentés.
- ✓ D'avoir de la part de l'administration des moyens constants (financiers, matériels, outils statistiques, des procédures, des instructions, informations etc...) pour faciliter notre quotidien de travail.
- ✓ Une opposition constante à toutes les réformes du travail social ou les organisations internes qui tendraient à compromettre les règles éthiques et déontologiques ou à dévaloriser la profession.
- ✓ De défendre sans faille tous (tes) les collègues mises en difficulté par un management interne malveillant ou en difficulté dans le cadre de leurs fonctions d'assistant(e)s de service social sur le plan éthique, déontologique et réglementaire.
- ✓ De veiller au respect par l'administration des garanties minimales statutaires auxquelles peut prétendre chaque fonctionnaire et donc chaque assistant(e) de service social du MI.
- ✓ De revenir au versement d'un CIA plus juste, plus équitable et en cohérence avec la réalité de l'investissement du travail réalisé dans l'année.

NOTRE PRIORITE

La revalorisation au niveau des attachés de nos primes RIFSEEP pour le passage en cat A de la filière sociale de 2019.

D'exiger de l'administration le développement de la communication positive au sein du réseau et le retour à un séminaire national annuel.

Une réelle prise en compte de la souffrance au travail des assistants de service social et la mise en place concrète d'actions de prévention des risques professionnels et psychosociaux spécifiques à notre métier.

Notre syndicat a besoin de chaque voix pour vous défendre, alors **votez** et **faites voter** FO,



Un soutien = un clic

Seul syndicat des administratifs, techniques et sociaux qui exige que votre travail soit enfin reconnu à sa juste valeur

Un vrai salaire à la hauteur de votre investissement après la RGPP, la MAP, le PPNG et maintenant Action publique 2022 !!!

**Je clique 3 fois, je vote 3 fois en CTM,
CT local, CAP Nationale**

Mais pour 1 syndicat FO

**Soutenez vos collègues qui vous représentent en ne dispersant pas vos voix,
UN seul tour,
du 30 novembre
au 6 décembre 2018**

Comment voter ?

Avec votre identifiant et mot de passe, il vous suffit de vous connecter sur le site internet du ministère, DRHM élections professionnelles.

Prenez 5 min pour soutenir vos collègues qui vous représentent.

Je **VOTE** pour un syndicat qui me ressemble,
un syndicat **LIBRE** et **MODERNE**
qui défend au quotidien l'ensemble des
personnels sociaux
du ministère de l'Intérieur

Je vote FSMI FO

